

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 87 (1946), p. 1-15

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1946__87__1_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1946__87__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1946, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 1-2 — JANVIER-FÉVRIER 1946

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 1946

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAX LAZARD, PRÉSIDENT SORTANT.
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1946 ET DU BUREAU.
DISCOURS DE M. LE BARON MOURRE, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NÉCROLOGIE : M. LE D^r GUY HAUSSER.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. GEMAEHLING : « LA STATISTIQUE DES DIVORCES EN FRANCE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. MAX LAZARD, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 17 heures dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Fonderie, par M. Max LAZARD, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

Le moment est venu pour moi de quitter ce fauteuil.

Toutefois, nos règles coutumières veulent qu'avant de rentrer dans le rang, je dégage en toute brièveté la physionomie générale de l'exercice écoulé. Elles me permettent également — et je tiens, certes, à user de ce privilège — d'une part, de vous adresser mes remerciements pour la bienveillance que vous n'avez cessé de me témoigner et qui a rendu si facile et plaisant l'exercice de mon mandat, d'autre part, d'exprimer publiquement ma gratitude à notre excellent Secrétaire général. Si les communications que nous avons entendues vous ont intéressés, si la lecture de notre Journal vous a donné satisfaction, c'est aux efforts constants, au dévouement de tous les instants de notre ami DEPOID que ce résultat est dû. En même temps donc que je lui témoigne ma reconnaissance personnelle, je suis certain d'être, ce faisant, l'interprète de vos propres sentiments.

Pour commencer, je rappelle que l'exercice qui vient de s'écouler a vu enfin s'effectuer une certaine reprise des relations de notre Société avec l'étranger. Nous avons pu recommencer à échanger nos publications avec des pays comme le Portugal, l'Espagne, la Belgique, la Hollande, la Suède, la Norvège, le Canada, etc.

Des contacts personnels ont été rétablis par M. DEPOID avec le Bureau de Statistique d'Oslo, l'Institut international d'Agriculture de Rome, le ministère du Travail de Londres, la Manchester Statistical Society, l'Université royale d'Upsala, l'Institut d'Économie et de Politique de Moscou, etc. Cette reprise de contact avec le monde extérieur, après tant d'années de « confino », mérite, n'est-ce pas, d'être célébrée d'un cœur reconnaissant.

Parmi les événements d'ordre intérieur, je me fais un plaisir de souligner, avant d'aller plus loin, un geste généreux de notre ancien Président, M. Michel HUBER. A la suite des Bourdin, des Mercet, des Coste, mais alors qu'il est encore heureusement bien vivant parmi nous, notre collègue nous a fait une donation de 20.000 francs, dont les intérêts accumulés doivent nous permettre de récompenser, tous les trois ans, la meilleure collaboration apportée à nos travaux par un collègue diplômé de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris.

Passant aux exposés présentés au cours de nos réunions mensuelles, je les répartirai d'après les sujets traités et les rappellerai comme suit.

Trois d'entre eux, tous trois très intéressants et instructifs, ceux de MM. Raymond RIVET, Robert MOSSE et Pierre THIONET, ont concerné les aspects concrets de l'activité statistique en Grande Bretagne, aux États Unis et en Italie.

Quatre communications ayant respectivement pour auteurs le baron MOURRE, M. Charles PENGLOU, M. LÉON DUFOUR et M. Robert JARRY ont eu trait à des questions économiques. Certaines d'entre elles ont présenté un caractère extrêmement original et ont contribué à ouvrir des horizons nouveaux.

Dans l'ordre démographique, nous avons entendu une intéressante communication de M. Vincent FONSAGRIVE sur la mortalité infantile en France de 1939 à 1942.

Enfin, le mois dernier, M. Jean STROETZEL, le sympathique animateur de l'Institut français d'Opinion publique, nous a entretenus, dans une conférence d'une haute tenue scientifique, de la statistique des opinions, c'est à dire d'une question intéressant la psychologie collective.

Au total, vous le voyez, nos ordres du jour de l'exercice 1945 ont été très heureusement diversifiés.

Sans avoir encore retrouvé le rythme normal de sa publication, notre Journal a regagné quelques semaines sur le retard causé par les multiples obstacles dont vous avez tous connaissance. Le programme de M. DEPOID tendait à sortir pour l'exercice 1945 six numéros doubles. Il en a sorti quatre, toujours extrêmement nourris; un cinquième est sous presse.

Le douloureux sujet des morts ou disparitions que nous avons à déplorer doit maintenant être abordé. Au total, vingt trois de nos collègues sont décédés ou présumés morts. Les décès naturels ont été ceux de MM.

Gustave BERTIN,
Emilien BROCHIER,
Jean CAPITANT,
Joseph CHARUIT,
Auguste CLOUD,
Robert COLLIN,
Charles GACOGNE,

Roger GUÉRIN.
Marcel JACOB,
Georges LEMOINE,
Victor POINCEAU,
Antoine ROUX,
Félix SARTIAUX,
Louis DE VILMORIN.

Le cruel honneur du peloton d'exécution a été décerné par les Allemands à notre collègue M. Georges LAMARQUE, jeune et brillant agrégé de mathématiques.

Enfin la liste des déportés politiques ou raciaux dont nous avons appris qu'ils n'étaient plus de ce monde, contient les noms de MM.

Émile BERNARD,
Léon BZOUROWSKI,
René CARMILLE,
Maurice HALBWACHS,

Guy HAUSSER,
Jules MENY,
Camille RAYNAL,
Georges VALOIS.

M'inclinant avec respect et douleur devant ces victimes de la barbarie allemande, je dois, hélas! laisser encore plus d'une place vacante à côté d'eux pour tel ou tel de nos membres dont nous n'avons plus rien su depuis 1940, et dont le silence pourrait finalement être dû, soit à la noble cause de la Résistance à l'ennemi, soit à la sinistre cause de la persécution raciale.

En compensation numérique des décès que je viens de dire, nous avons enregistré trente-neuf admissions, dont celles de trois organismes collectifs. Compte tenu des démissions, le total des membres titulaires est actuellement de 841, dont 66 collectivités. Les chiffres correspondants du dernier exercice étaient de 834 et de 65. Autrement dit, notre effectif s'est convenablement maintenu. Puisse l'an prochain notre nouveau Président faire la même constatation pour 1946. Le pronostic, toutefois, doit être réservé, d'une part, parce qu'il faut s'attendre à voir diminuer, en raison de la disparition des comités d'organisation, le nombre des collectivités adhérentes; d'autre part, parce qu'il faudra bien finir par rayer de nos registres les membres qui, pour une raison ou pour une autre, ont perdu tout contact avec la Société depuis 1940 et continuent à ne pas répondre aux appels successifs que notre Secrétaire général leur adresse.

Une telle perspective, mes chers Collègues, est d'autant plus préoccupante que notre budget, comme tant d'autres, a cessé d'être en équilibre. Ceci notamment par suite de l'élévation continuelle des frais d'impression.

En présence de cette situation, vous avez unanimement consenti, au cours de notre

dernière réunion, à porter la cotisation des membres individuels à 200 francs, et celle des collectivités à 500 francs. N'empêche qu'il va falloir, soit entamer nos réserves, soit tâcher d'obtenir une subvention de la Caisse des Recherches scientifiques. Sans vouloir dramatiser, car l'une ou l'autre solution sont, somme toute, honorables, nous sommes sur une mauvaise pente, et notre ciel n'est pas serein.

Comment s'en étonner, alors que la situation générale du pays laisse encore tellement à désirer? L'année qui vient de se clore, après avoir été magnifiquement illuminée par la défaite totale de l'Allemagne et du Japon, a été hélas! très vite assombrie par les immenses difficultés au milieu desquelles nous avons à nous débattre. Difficultés extérieures : en ce qui concerne celles là, notre part de responsabilité est très faible, cela n'arrange rien, mais c'est tout de même un apaisement; difficultés intérieures : celles ci appellent en chacun de nous, mais sans aucun doute en tout premier lieu chez les dirigeants de notre vie politique, un sérieux examen de conscience.

Vous n'attendez certainement pas de moi que je m'étende sur ce sujet brûlant. Voulez-vous pourtant permettre au vieux professeur de sociologie que je suis resté, de « doctriner » en quelques mots le malaise dont nous souffrons à mon sens le plus cruellement, je veux dire le relâchement général de la moralité.

J'avais l'habitude, lorsque j'enseignais la jeunesse, d'axer mes leçons sur la notion des forces sociales et de leur équilibre. Ces forces sociales, je les montrais incarnées dans l'État, dans les corps intermédiaires, dans les individus. Chacune d'elles, expliquais je, animée d'une sorte d'élan-vital propre, cherchait à étendre au maximum sa sphère de compétence et d'autonomie. Par la force des choses, ces sphères se limitaient mutuellement, et leur importance respective dépendait, en dernier ressort, de la dose d'énergie propre à chacun des éléments en cause. Mais encore convenait il, pour que ce conflit chronique et normal ne dégénérât pas en anarchie, qu'un arbitre clairvoyant et impartial en assumât la direction. C'était là le rôle essentiel de l'autorité publique. Il ne lui appartenait pas de prescrire aux forces en présence leurs conditions d'équilibre. Elle n'en avait d'ailleurs pas le pouvoir; tout ce qu'elle pouvait et devait faire, c'était d'explicitier, par ses prescriptions et ses interdictions, en assortissant celles ci des sanctions appropriées, l'aménagement de la vie sociale conforme audit équilibre, tel qu'il s'affirmait à une époque donnée. La bonne législation était sinon celle qui clichait purement et simplement l'équilibre du moment, du moins celle qui ne tentait de modifier celui ci qu'avec tact et prudence; la mauvaise législation était celle qui prétendait le violenter.

Or, qu'avons nous constaté dès le lendemain de la libération? Que constatons-nous chaque jour d'une manière de plus en plus aveuglante? C'est que les dirigeants que nous nous sommes donnés semblent ignorer délibérément ces vérités fondamentales. L'État, les partis politiques, tirent toute la couverture à eux, et méconnaissent systématiquement les droits des autres entités sociales, en particulier les droits de l'individu. Et ceci, comble de folie, dans un pays comme la France où l'individu est particulièrement vivace et coriace, où ce qu'il est convenu d'appeler le « système D » règne et a toujours régné en maître.

Qu'arrive t il alors? L'individu, que les gouvernants prétendent dépouiller de sa sphère légitime de compétence et d'autonomie, cherche à reprendre par en dessous les avantages qu'on lui conteste; c'est le marché noir, c'est la corruption généralisée; c'est l'immoralité sous toutes ses formes; c'est le triste spectacle auquel nous assistons actuellement. Rappelez nous, pour achever d'éclairer notre lanterne, la vague d'immoralité que provoqua naguère aux États-Unis la malencontreuse erreur de la prohibition. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Mais il semble, hélas! que l'expérience des uns ne puisse jamais servir aux autres.

Reste, mes chers collègues, à vous présenter mon successeur. Sans doute, vous le connaissez déjà bien. Peut être pourtant ne savez-vous pas qu'avant de se vouer aux études économiques et à la statistique, M. MOURRE avait débuté dans la carrière intellectuelle par des travaux philosophiques, et collaboré à la *Revue philosophique* de Théodule RIBOT.

Dans le cadre de nos travaux, c'est il y a déjà vingt ans que le baron MOURRE était désigné par le Conseil de la Société comme lauréat du prix BOURDIN. Pendant les trois années précédentes, M. MOURRE n'avait pas présenté moins de quatre communications sur les sujets économiques les plus délicats : crises commerciales; dépréciation de la monnaie; ajustement du change aux prix intérieurs; répartition des revenus. La Commission compétente avait souligné la valeur de l'effort statistique considérable ainsi fourni par notre collègue. Vous avez tous été témoins que cet effort ne s'est pas ralenti : n'ayant pas cessé de méditer sur ces mêmes sujets, M. MOURRE ne s'est pas lassé de nous faire bénéficier du résultat de ses travaux. Je signale, en particulier, l'étude approfondie qu'il a faite de la loi de Pareto sur l'inégalité des revenus et le revenu moyen. Le travail de 1922, qui avait contribué à lui faire attribuer la médaille Bourdin, a été, en effet, suivi de trois autres communications sur le même sujet, respectivement présentées en 1929, en 1941 et en 1943,

Sur la question des crises périodiques, et en dehors des communications que nous avons entendues, M. MOURRE a publié en 1936, chez Alcan, un livre important intitulé : *Les Fluctuations de l'Activité économique*. Il y a étudié le mécanisme de toutes les crises qui ont éclaté depuis le début du XIX^e siècle, distingué du type classique la crise exceptionnellement grave survenue en 1929, mis aussi en relief l'influence de causes particulières.

telles que la destruction des capitaux au cours de la guerre 1914-1918, l'inflation, la déflation, etc., etc.

Ces contributions scientifiques de bon aloi auraient, certes, pu faire de M. MOURRE un lauréat de l'Institut. C'est en tout cas ce que notre Secrétaire général a présumé. De là la qualification qu'il a fait figurer après le nom de M. MOURRE, sur la liste des candidatures pour l'élection du mois dernier. L'indication étant erronée, M. MOURRE m'a demandé de rectifier cette légère erreur. Voilà qui est fait.

Mon cher Président et ami, aurions-nous jamais pensé, vous et moi, lorsque nous nous sommes rencontrés pour la première fois il y a cinquante deux ans au 28^e de ligne, que la présente cérémonie nous rapprocherait de nouveau aujourd'hui? On est étonné qu'au siècle agité où il nous a été donné de vivre, deux destins totalement indépendants comme sont les nôtres, aient pu se dérouler de bout en bout avec un parallélisme aussi réconfortant.

Avec plaisir je vous invite à prendre ma place, et vous souhaite une cordiale bienvenue.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1946 ET DU BUREAU.

DISCOURS DE M. LE BARON MOURRE, PRÉSIDENT.

M. le baron MOURRE prend place au fauteuil présidentiel et prononce le discours suivant :

MES CHERS COLLÈGUES,

C'est une tâche très agréable pour un nouveau Président d'avoir à exprimer sa reconnaissance envers ceux qui par leur dévouement, leur activité et leur science ont su rendre la Société de Statistique nombreuse et vivante. En parlant ainsi je pense à tous les hommes éminents qui, depuis 1860, ont occupé le fauteuil présidentiel, mais je m'adresse surtout à nos deux secrétaires généraux, à l'ancien, M. Alfred Barriol et au nouveau, M. Pierre Depoid. Le secrétaire général est le véritable support de la Société de Statistique. Les présidents passent et le secrétaire général demeure.

C'est mon ami, Alfred Barriol qui, me tirant de mon obscurité, m'a proposé pour la Présidence. Je suis très fier de cet honneur et je lui en exprime toute ma reconnaissance, ainsi qu'à M. Huber qui, je crois, n'a pas été étranger à ce choix.

Nous savons tous ce qu'a fait M. Barriol, pendant de longues années, pour notre Société, quel infatigable animateur il a été pour elle, quel guide et quel soutien nous avons trouvé en lui.

En voyant à l'œuvre son distingué successeur, M. Depoid, déjà connu par ses belles études démographiques, nous comprenons que le destin de notre société a été confié à des mains habiles et sûres.

Mon cher Président, je vous remercie des paroles aimables et même trop élogieuses, que vous avez prononcées à mon sujet. J'avoue que je suis un peu effrayé de vous succéder. Je ne saurai vous égaler dans vos interventions si pleines de tact, d'autorité et d'à propos au cours des discussions, sur des sujets souvent difficiles, qui ont eu lieu l'année dernière. Elles me serviront du moins de modèles.

Vous étiez du reste admirablement préparé à la tâche qui vous a été dévolue. On sait avec quel zèle et quelle compétence vous avez lutté contre le fléau redoutable du chômage et actuellement, comme vice président de l'Association pour le Progrès Social, vous avez pris l'habitude d'envisager les questions de haut, sans perdre toutefois de vue leur côté utile et pratique.

Ainsi que vous l'avez dit, mon cher ami, il y a bien longtemps que nous nous connaissons. Nous avons été compagnons d'armes au 28^e de ligne à Rouen. Et que d'événements se sont succédé depuis cette époque! Deux guerres terribles, la carte du monde transformée, des trônes écroulés, une évolution complète des idées et des formes sociales.

Toutefois, dominant les agitations qui passent, le cliquetis des armes et le bruit des canons, les clameurs de la foule, un être demeure immuable, c'est la Science. Sans se préoccuper des tempêtes qui grondent sur sa tête, elle conserve sa constance et sa sérénité.

Aussi vous, Messieurs, qui êtes des statisticiens et, par conséquent des savants et qui savez élever votre pensée au dessus de celle des foules, vous n'écoutez pas ces voix confuses qui s'élèvent de l'agora pour réclamer des réformes hardies et profondes. Si impérieuses que soient ces exigences, si ardentes que soient ces prières, vous vous refuserez à leur donner satisfaction, avant d'avoir soumis leur objet à un examen réfléchi. Il est possible que des changements de structure puissent améliorer le sort des classes déshéritées. Je le souhaite de toute mon âme. Mais comment pourrai je le savoir, avant d'avoir étudié les problèmes en cours à la lumière des faits et des chiffres? Et il ne suffit pas de dire, pour justifier des improvisations hâtives, qu'il faut absolument faire du neuf, parce que la société a évolué, parce qu'il faut être de son époque, parce que ce qui était à la mode autrefois, ne l'est plus aujourd'hui. La science ne connaît pas la mode, les intérêts et les passions ne doivent pas voiler son regard. Ceux qui ignorent cette vérité essentielle ne sont pas des penseurs et sont condamnés à construire une œuvre dépourvue de fondements solides.

La statistique, ainsi envisagée comme moyen d'éclairer les questions qui divisent et passionnent les hommes de notre époque, apparaît comme un puissant instrument de réconciliation sociale.

Sur quoi en effet portent les grands débats où s'affrontent les partis divers? Sur quelques problèmes peu nombreux et tous accessibles à l'épreuve des chiffres :

1^o L'inégalité des fortunes ne tend-elle pas à s'accroître d'une manière intolérable?

2^o Le nivellement sign total, du moins partiel des fortunes, peut-il augmenter le bien-être de l'humanité?

3^o L'accroissement de la production est incontestablement un bienfait, mais, en régime d'économie libérale, ne dégénère-t-il pas en surproduction générale qui provoque des crises funestes?

4^o L'État doit-il se substituer à l'initiative privée et prendre en mains l'exploitation des firmes commerciales et des entreprises industrielles? Quel est le rendement net des entreprises déjà nationalisées dans divers pays, en France, par exemple, celui des Tabacs, des Allumettes, des Chemins de Fer, des P. T. T., en tenant compte de l'intérêt des bâtiments, de l'exemption d'impôts et des divers avantages que se donne l'État. Ce rendement est-il normal?

Tous ces problèmes peuvent être éclairés ou même parfois complètement résolus par la statistique. En les creusant on serait souvent bien étonné de constater qu'entre des opinions qui paraissent séparées par un abîme, il n'y avait souvent que l'épaisseur d'une statistique.

Mais, pour arriver à la vérité que tout homme de bonne volonté doit s'efforcer d'atteindre, la première condition à remplir est de se dépouiller, avant de se mettre à l'étude, de ses passions et de ses préjugés. Il faut placer son esprit dans un état d'objectivité totale.

Une seconde condition est aussi nécessaire, c'est de travailler dans une atmosphère de liberté. Sans doute aucun tyran ne peut interdire aux penseurs de lever les yeux vers le ciel. Mais sur ces hauteurs glacées, où le commun des mortels ne peut les suivre, il faut qu'ils puissent porter leurs regards vers le lointain. Nous n'admettons pas que la botte d'un dictateur vienne nous barrer l'horizon; nous ne voulons pas qu'on nous limite.

Tout régime politique, quel qu'il soit, s'il veut être grand, doit bannir le conformisme et se souvenir que la science doit rester libre.

Mais, en dehors de l'économie politique, il est bien d'autres domaines où la statistique peut être à même de jouer un rôle important. Après la guerre de 1914, la fécondité allemande déclinait rapidement et était tombée à un chiffre inférieur à celui de la France. Sans doute l'Allemagne, ayant une population plus jeune, conservait sur la France l'avantage d'une natalité plus forte, mais, à âge égal, sa natalité était moindre. L'Allemagne vieillissait et, dans un pays peuplé d'hommes âgés, les passions guerrières deviennent moins ardentes. Je ne veux pas prendre ici position au sujet de la politique que la France aurait dû suivre vis à vis de l'Allemagne. Je désire souligner seulement que les partisans d'une politique d'attente et de garde prolongée sur le Rhin trouvaient dans la situation démographique un argument puissant qu'on a peut-être trop perdu de vue.

Le champ des services que peut rendre la statistique est immense. La statistique médicale devrait faire de très grands progrès. Je ne dis pas qu'elle soit inexistante. Ainsi de vastes statistiques comparatives ont été récemment établies au sujet de l'emploi de la pénicilline dans diverses affections. Mais les statistiques médicales se montrent bien souvent déficientes. J'en vois la preuve évidente dans l'emploi, pour un cas identique, d'un grand nombre de remèdes différents. Quel est le meilleur d'entre eux? Bien souvent, le praticien serait incapable de justifier sa thérapeutique en s'appuyant sur une statistique, soit que celle-ci n'existe pas, soit, si elle existe, qu'il n'en ait pas eu connaissance. Il arrive, en effet, que des statistiques très probantes restent enfouies dans une publication médicale, où elles sont condamnées à l'oubli.

Il y aurait donc un double travail à entreprendre : retrouver, vérifier et classer les statistiques existantes, établir des statistiques, là où elles manquent. Chaque maladie, chaque remède, chaque dose devraient avoir sa statistique et c'est sur le plan international que ces recherches devraient être poursuivies.

Enfin l'emploi de la statistique, en forçant les homœopathes à sortir de la brume un peu mystérieuse dont ils s'entourent, permettrait de confirmer ou d'infirmer la valeur de leur thérapeutique.

L'accomplissement de pareilles tâches sauverait annuellement des centaines de milliers de vies humaines.

Un médecin éminent, le docteur Arthur Vernes, a fait récemment paraître un livre qu'il a intitulé « Mesure et Médecine ». Cette devise est un sage conseil qui toujours devrait être suivi: Qu'on se souvienne de ces paroles de Lord Kelvin : « Si votre connaissance n'est pas susceptible de mesure, elle est une bien petite connaissance ».

Enfin il est un autre domaine où la statistique commence à prendre pied, c'est celui de la physique moléculaire. Mais ainsi que le faisait remarquer, l'année dernière, mon éminent prédécesseur, M. Lazard, il y a là pour la statistique une possibilité d'avenir et non pas un emploi actuel.

La statistique est donc d'une utilité immense. Je voudrais aussi vous montrer qu'elle est belle, car elle participe à la beauté de la Science, puisqu'elle est elle-même une science. Elle a sa technique propre et, comme nous venons de le voir, un champ très large d'application. Sans doute elle peut paraître triste et morose, elle est une déesse dont le froid visage ne sourit jamais.

Par contre, elle jouit d'un rare privilège, celui d'être le guide des autres sciences. Peut-être

dans bien des cas, le chercheur qui a atteint un des plus hauts sommets de la connaissance n'y serait-il jamais parvenu si la statistique ne lui avait montré le chemin.

Mais en quoi consiste cette beauté de la Science? Elle est l'agrandissement que procure la découverte à l'être humain.

Les littérateurs et les artistes sont les charmeurs des foules. Ils nous montrent non pas le monde réel, mais une nature idéalisée, dont le spectacle enchanteur nous repose des petites et des tristesses de la vie. Mais ils restent prisonniers dans des limites dont ils ne peuvent sortir. Ils sont semblables au navigateur qui, après avoir parcouru les mers et abordé sur des terres nouvelles, est forcé un jour de rentrer au port, parce qu'il n'a plus rien à découvrir.

Sans doute toute littérature évolue avec son époque. Mais les modifications que lui apporte cette évolution ne peuvent être indéfiniment renouvelées. Les vêtements dont on peut envelopper la pensée ne peuvent être perpétuellement variés. La Beauté s'exprimera toujours à peu près dans la même langue.

Alors certains poètes et certains artistes, épris d'originalité, essaient de s'évader des formes anciennes et d'en créer de nouvelles, mais si ces transformations ne sont pas imposées par l'évolution elle-même des idées et des mœurs, elles prennent un caractère artificiel dépourvu de sincérité. Ainsi se forment des chapelles, où ceux qui les fréquentent s'expriment dans un langage hermétique que le grand public ne peut comprendre. Ils se détachent de leur époque.

Les savants n'ont pas de pareils soucis. Ils ne sont qu'au début de leur carrière. La science contemporaine est bien jeune, car elle n'a que quelques siècles d'existence et qu'est ce qu'un siècle dans l'histoire de l'humanité? Dans le merveilleux voyage que nous entreprenons, les Atlantides magnifiques se succèdent les unes aux autres. Est-il, je vous le demande, un plus beau spectacle? Mais, à mesure que nous avançons à travers la mer et l'espace, nous nous apercevons que le port cherché fuit toujours devant nous. Atteindrons-nous jamais ce rivage inconnu, resplendissant de lumière, où nous pourrions contempler ce que nous avons tant rêvé? Non, cette poursuite ne finira jamais, car c'est bien à l'assaut de l'infini que je vous convie aujourd'hui.

Aussi la joie du travail accompli, l'enivrement des découvertes sont-ils souvent mêlés d'un sentiment d'amertume et de déception. Nous savons que notre soif de la connaissance ne sera jamais apaisée. Et puis voici le soir qui tombe et nous « barre la route ».

Mais cependant, malgré sa petitesse et son impuissance, un savant doit être heureux, car il a conscience d'accomplir une noble tâche en s'élevant lui-même et en élevant les autres toujours plus haut sur l'échelle de la connaissance.

Lachelier a résumé la philosophie d'Aristote dans cette phrase superbe : « A la Pensée qui se pense est suspendu le monde, comme une pensée qui ne se pense pas, mais qui tend à se penser ». Le monde en effet tout entier, plus ou moins obscurément, aspire vers la Connaissance. Et le savant est celui qui guide le monde.

Mes chers Collègues,

Je souhaite que, continuant la tradition des années précédentes, 1946 soit pour la Société de Statistique, une année riche en travaux de haute valeur.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 1945 est ajourné jusqu'à ce que son texte soit publié dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. LE D^r GUY HAUSSER.

M. le Président a le très grand regret de nous faire part du décès de notre collègue, le D^r Guy HAUSSER, médecin légiste, assassiné à Auschwitz, où il avait été déporté le 27 mars 1942.

M. le Président adresse ses bien vives condoléances à la famille de notre collègue, dont le nom sera ajouté à la liste des membres de la Société morts pour la France.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. LHOMME, MALLET, TROCME et BERTIN sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes au titre de membre titulaire :

M. Jan DERKSEN, professeur à l'Université Économique Néerlandaise, Weissen Bruch Stratt 336, La Haye, présenté par MM. Vergeot et Dumontier.

M. Robert FERON, 177, rue Jeanne d'Arc, Paris (13^e), présenté par MM. Bourgeois et Vincent.

M. Jean-Louis FRANÇOIS, actuaire diplômé de l'Université de Lyon, inspecteur divi-

sionnaire de la Compagnie d'assurances « L'Urbaine et la Seine », à Malleret, par Guéret (Creuse), présenté par MM. Duroux et P. Delaporte.

M. Jacques DESFORGES, docteur en droit, ancien avocat à la Cour d'appel, 55, rue Cortambert, à Paris (16^e), présenté par MM. Gemaehling et Max Lazard.

M. René ARNAUD, secrétaire général du Comité national français de la Chambre de Commerce internationale, 38, cours Albert 1^{er}, à Paris (8^e), présenté par MM. Max Lazard et Depoid.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures, à la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général fait connaître qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société, les publications suivantes :

Les *Bulletins d'informations* (années 1941 à 1945) et la *Revue Prevision sociale* (années 1944 et 1945) de l'Institut de Prévoyance d'Espagne.

The Ministry of Labour Gazette (Grande Bretagne), année 1945.

Les *Annuaire Statistiques* (1941 à 1944) et les *Bulletins mensuels de Statistique* (1942 à 1945) de la ville d'Oslo.

Les *Annuaire Statistiques* (1938 à 1941) et les *Bulletins mensuels de Statistique* (1940 à 1945) de la ville d'Amsterdam.

La Revue *Unitas* (novembre 1945) éditée par les banques commerciales finnoises.

M. le Secrétaire général adresse d'autre part un pressant appel à ses collègues, afin que soit intensifié le recrutement des nouveaux membres de la Société : du fait des pertes cruelles subies en 1945 et des nombreuses radiations de membres ayant perdu tous contacts avec la Société que le Conseil s'est vu obligé de prononcer, l'effectif actuel de la Société est inférieur à ce qu'il était au 1^{er} janvier 1945.

Il serait souhaitable qu'en 1946, cent nouveaux membres au moins soient recrutés.

COMMUNICATION DE M. GEMAHLING : « LA STATISTIQUE DES DIVORCES EN FRANCE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Gemaehling pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président, après avoir remercié M. GEMAHLING de son brillant exposé ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. DEPOID, LUC-VERBON, GASC, BOURGEOIS, AMY et LEPRINCE RINGUET.

La séance est levée à 19 h. 15.

Le Secrétaire général,
Pierre DEPOID.

Le Président,
Charles MOURRE.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1946

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET.

PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE.

NÉCROLOGIE : M. EDMOND DU VIVIER DE STREEL.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY : « PROGRÈS TECHNIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT DES STATISTIQUES ».

COMMUNICATION DE M. ROSENFELD : « CIRCULATION MONÉTAIRE ET HAUSSE DES PRIX DANS LE PROCHE-ORIENT AU COURS DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET.

PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Fonderie, par M. LEPRINCE RINGUET ancien Président, en l'absence de M. le baron MOURRE retenu en Suisse.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 1946 est ajourné jusqu'au moment où son texte aura pu être publié dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. EDMOND DU VIVIER DE STREEL.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de M. Edmond du Vivier de Streel, survenu le 21 janvier dernier, à l'âge de soixante seize ans.

M. Edmond du Vivier de Streel, commandeur de la Légion d'honneur, Président de l'Académie des Sciences coloniales, était un grand spécialiste des questions économiques et coloniales. Dans le domaine industriel et commercial, il avait été appelé en raison de ses compétences, à la présidence de la Chambre syndicale des Importateurs de bois coloniaux et du Syndicat des Planteurs du Gabon. Dans le domaine administratif, il avait été chef de cabinet du ministre du Commerce et du ministre des Colonies, puis commissaire de l'Exposition coloniale de Lyon de 1914, et président de section du Conseil supérieur des colonies. Dans le domaine économique, enfin, il avait collaboré à de nombreuses revues, et publié d'importantes études sur les problèmes coloniaux. Il était l'un des fondateurs de la *Revue Politique et Parlementaire*.

Il faisait partie de notre Société depuis 1918.

M. le Président adresse à la famille de notre regretté collègue, ses plus vives condoléances.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président indique que les candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. René ARNAUD, Jacques DESFORGES, Jan DERKSEN, Robert FÉRON, Jean Louis FRANÇOIS, sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu d'autre part, les demandes de candidatures suivantes, au titre de membre titulaire :

M. Paul CARRÈRE, ancien élève de l'École Polytechnique, administrateur au Service national des Statistiques, 11, rue Saint Jacques, Marseille, présenté par MM. Barriol et Morice.

M. Michel LOEVE, chargé de Recherches au Centre national de la Recherche scientifique, 58, rue Lhomond, Paris (5^e), présenté par MM. Darmois et Baticle.

M. Léon TABAH, chargé de mission à l'Institut national d'Études démographiques, 175, rue de Saint-Leu, à Enghien (Seine et Oise), présenté par MM. Bourgeois et P. Vincent.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures, lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général indique que les publications étrangères parues au cours des dernières années continuent à lui parvenir en grand nombre.

Il a reçu notamment depuis la dernière séance :

DANEMARK. — *Annuaire* 1944 1945 et 25 autres volumes.

GRANDE BRETAGNE. — Publications du Central Statistical Office : Statistiques relatives à l'effort de guerre du Royaume-Uni; Conséquences de la guerre sur la consommation civile; Estimations des revenus nets et des dépenses 1938 1944.

SUISSE. — Recensement des entreprises (volume 6) : Exploitations agricoles; *Bulletin mensuel de la Société de Banque suisse* (années 1940 à 1945).

BULGARIE. — *Bulletin mensuel statistique* (année 1945).

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Bulletin statistique* (février 1946).

CANADA. — *L'actualité économique, revue de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal* (années 1941 à 1945).

ÉTATS-UNIS. — *Journal of the American statistical Association* (années 1940 à 1945); *Econometrika* (années 1940 à 1945); *American Journal of Hygiène* (années 1940 à 1945); *Federal Reserve Bulletin* (janvier 1946).

PALESTINE. — *Annuaire statistique* 1942.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — *Annuaire statistique* 1942 de la province de Buenos-Ayres.

SOCIÉTÉ DES NATIONS. — *Annuaire* 1942 1944; Le réseau de commerce mondial; Monnaies et banques (1942-1944).

M. le Secrétaire général signale d'autre part, qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société, les publications suivantes :

Une étude de notre collègue Eugène MORICE sur les *Méthodes statistiques et leur application à l'expérimentation agricole*, suivie d'un exposé des bases théoriques, par G. DARMOIS.

Le tome II, volume I, des travaux de l'Institut national d'hygiène.

La statistique pénitentiaire, pour l'année 1938.

L'Annuaire hydrologique de la France, 1943.

Et un ouvrage de MM. BOOLEN et VAN DER DORE : *Cinq années d'occupation aux Pays-Bas*.

M. le Secrétaire général signale enfin qu'il vient de recevoir du Service d'Études écono-

miques et statistiques du ministère de l'Agriculture, deux très intéressantes cartes en couleurs relatives l'une à la population agricole, l'autre à l'élevage en France. Ces deux cartes ont été établies par M. VANDAMME, directeur des Services agricoles.

Le Service d'Études économiques et statistiques du ministère de l'Agriculture peut disposer de quelques cartes en faveur des Membres de la Société qui les désireraient.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1945 et sur les comptes de l'exercice et le budget 1946.

M. le Président donne successivement la parole à M. BISTAQUE et à M. BATICLE pour la lecture de leurs rapports. Ces rapports sont insérés dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'adoption des comptes de l'exercice et met au voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.

L'Association française pour l'avancement des sciences organise son 65^e Congrès au Centre Universitaire Méditerranéen à Nice, du 9 au 14 septembre prochain.

La Société de Statistique de Paris vient d'accorder son patronage à ce Congrès, en ce qui concerne la section de mathématiques. Les membres de la Société qui désireraient faire des communications à ce Congrès sont invités à faire parvenir à M. Paul BELGODÈRE, 55, rue de Varennes, Paris, 7^e, secrétaire de l'Association, section de Mathématique :

1^o Pour le 15 juillet, le titre accompagné d'un cours résumé de 12 à 15 lignes de leurs communications (cela afin d'organiser des séances spécialisées);

2^o Pour le 15 août, le texte de ces communications (vingt minutes de temps, 3 pages de texte).

COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY : « PROGRÈS TECHNIQUE DANS L'ÉTABLISSEMENT DES STATISTIQUES ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. SAUVY pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de sa très intéressante communication, M. le Président ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. DIVISIA, RISSER et PUPIN.

COMMUNICATION DE M. ROSENFELD : « CIRCULATION MONÉTAIRE ET HAUSSE DES PRIX DANS LE PROCHE ORIENT AU COURS DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ».

M. le Président donne également la parole à M. ROSENFELD pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le conférencier d'avoir bien voulu mettre les membres de la Société de Statistique au courant de la situation économique dans les pays du Proche-Orient, situation généralement mal connue.

En raison de l'heure tardive, la communication ne donne pas lieu à discussion.

La séance est levée à 19 h. 15.

Le Secrétaire général,
Pierre DEPOIN.

Le Président,
Félix LEPRINCE-RINGUET.



III

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1945

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1946

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur, j'ai l'honneur de vous présenter :

- les comptes de l'exercice 1945,
- le bilan au 31 décembre 1945,
- les prévisions budgétaires pour l'exercice 1946.

Comptes de l'exercice 1945.

Les recettes et les dépenses effectives de l'exercice se présentent comme suit :

Recettes :

1° A affecter au capital libre :		
Cotisations.	77.450	»
Journal (abonnements, ventes au numéro, tirages à part). . .	20.164	10
Subvention	1.500	»
Revenus des fonds libres	12.700	90
Recettes diverses.	1.571	15
Recettes exceptionnelles.	403	»
		<u>113.789 15</u>
2° A mettre en réserve à des comptes spéciaux :		
Don de M. Huber	20.000	»
Rachats.	14.400	»
Annuités de rachat.	4.275	»
Revenus réservés des dons et legs.	2.129	»
Cotisations encaissées par avance	1.220	»
		<u>42.024 »</u>
Soit ensemble		<u>155.813 15</u>

Dépenses :

1° A prélever sur le capital libre :		
Journal (impression, envoi)	116.543	85
Annuaire (impression, envoi)	13.531	»
Dépenses d'administration.	16.779	40
Dépenses exceptionnelles	273	»
		<u>147.127 25</u>
2° N'affectant par le capital libre :		
Achats de valeurs	21.018	10
Prix Mercet (à prélever sur revenus réservés).	3.000	»
Soit ensemble		<u>24.018 10</u>
		<u>171.145 35</u>

Il en résulte un excédent de dépenses sur les recettes de 15.332 fr. 20.

Les disponibilités de la Société, qui s'élevaient à 36.656 fr. 20 au bilan de fin 1944, se trouveront par suite réduites à 21.324 francs à fin 1945.

Mais, pour déterminer le résultat réel de l'exercice, il convient évidemment de ne pas tenir compte des recettes qui, statutairement, doivent être mises en réserve, ni des dépenses qui n'affectent pas le capital libre. D'autre part, certaines recettes doivent être comptabilisées pour ordre et viennent encore influencer sur la situation de la Société.

La variation du capital libre s'établit comme suit :

Aux recettes afférentes au capital libre, détaillées plus haut, et qui se chiffrent à	113.789 15
il faut ajouter :	
1° Les cotisations encaissées en 1944 pour 1945.	720
2° Le retour au capital libre des versements de six membres rachetés dont la Société a eu à déplorer la perte.	2.625 »
TOTAL.	117.134 15

Les dépenses sur fonds libres, dont le détail a été également donné plus haut, s'élevant à.	147.127 25
on constate un solde déficitaire de.	29.993 10

qui vient réduire notre capital libre, et c'est ainsi que ce dernier se trouve ramené de 216.755 fr. 75 à fin 1944, à 186.762 fr. 65 à fin 1945.

L'examen des chiffres indiqués ci dessus appelle quelques observations.

Le montant total des cotisations reçues est supérieur de plus de 5.000 francs à nos prévisions de fin 1944. Et pourtant, les Sociétés et organismes collectifs n'ont versé que 15.950 francs contre 24.200 francs. Mais il faut dire que plus de 7.000 francs de cotisations arriérées ont pu être récupérés en 1945.

Le produit des abonnements s'est élevé à 15.814 fr. 10 contre 17.536 fr. 80 l'année précédente.

Grâce à l'intervention de M. Perquel, mon prédécesseur, la subvention de la Compagnie des Agents de change de Paris a été portée de 500 à 1.500 francs.

Les recettes exceptionnelles (403 fr.) proviennent de la vente d'annuaires.

Du côté des dépenses, les frais d'administration s'élèvent à 16.779 francs, alors que nous les avions estimés à 17.000 francs.

Par contre, les dépenses relatives au Journal et à l'annuaire sont nettement supérieures à celles prévues.

L'annuaire a coûté 13.531 francs contre 8.388 francs l'année précédente.

Quant aux six numéros du journal qui nous ont été facturés en 1945, leur coût total a été de 113.000 francs, ce qui fait ressortir un coût moyen de près de 19.000 francs.

Bilan.

Il présente un actif et un passif de 458.137 francs.

A l'actif, les disponibilités figurent, comme je vous l'ai indiqué plus haut, pour 21.324 francs (en caisse : 507 fr. 30; chez notre agent de change : 9.332 fr. 50 et au compte de chèques postaux : 11.484 fr. 20).

Notre portefeuille s'y inscrit par ailleurs pour 436.813 francs contre 415.794 fr 90 à fin 1944. La différence représente la valeur de l'achat de 10 obligations du Crédit national 3 1/2 % 1942 de 2.000 francs chacune, auquel a été employé le don généreux de notre collègue, M. Huber.

Notre portefeuille se compose maintenant de 8.715 francs de rente 3 1/2 % 1942 et de 95 obligations du Crédit national 3 1/2 % 1942 de 2.000 francs chacune.

Au passif, le capital représentatif des dons et legs se trouve augmenté de 20.000 francs.

Les comptes spéciaux ont reçu les dotations leur revenant; c'est ainsi que la réserve des cotisations rachetées figure pour 132.125 francs, la réserve des versements sur rachats en cours pour 8.400 francs et les intérêts réservés des dons et legs, après prélèvement d'une somme de 3.000 francs, affectés à l'attribution du prix Mercet, pour 53.432 francs.

La somme de 1.220 francs reçue pour 1946 a été mise en réserve.

Enfin, le capital libre ressort, comme nous l'avons déjà expliqué, à 186.762 fr. 65.

PROJET DE BUDGET

Les prévisions budgétaires restent évidemment très malaisées.

En ce qui concerne les dépenses, il est nécessaire d'envisager une majoration des frais qu'entraînera le fonctionnement administratif de la Société, par suite notamment de l'augmentation des tarifs postaux. Aussi, avons-nous évalué à 20.000 francs les dépenses de secrétariat et à 12.000 francs les frais divers à acquitter par le trésorier.

L'annuaire 1946 coûtera vraisemblablement 16.000 francs.

Quant au Journal, nous supposons que nous aurons à payer le prix de 8 numéros que nous évaluons en moyenne à 22.000 francs.

En contre partie, nous pouvons espérer recevoir, grâce à la sage décision prise par votre Assemblée, il y a deux mois, 120.000 francs de cotisations et 20.000 francs d'abonnements au Journal.

Revenus libres et subvention resteront vraisemblablement inchangés.

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1° Recettes effectives se rapportant au capital libre :

Cotisations .	{ Sociétés et organismes collectifs	15.950	»	{	77.450	»
	{ Membres à titre personnel	61.500	»	}		
Journal (abonnements, vente de numéros isolés, tirages à part)					20.164	10
Subvention de la Compagnie des Agents de change de Paris.					1.500	»
Revenus des fonds libres					12.700	90
Recettes diverses de trésorerie					1.571	15
Recettes exceptionnelles.					403	»
					<u>113.789</u>	<u>15</u>

2° Recettes d'ordre relatives au capital libre :

Cotisations encaissées en 1944 pour 1945.		720	»
Retour au capital libre des cotisations de six membres rachetés décédés.		2.625	»
		<u>3.345</u>	<u>»</u>

3° Recettes des comptes spéciaux à mettre en réserve :

Rachats.		14.400	»
Annuités de rachat		4.275	»
Revenus réservés. . .	{ Don Huber	345	»
	{ Legs Bourdin	32	40
	{ Legs Coste	1.457	60
	{ Legs Mercet.	294	»
Cotisations encaissées par avance en 1945.		1.220	»
Don de M. Huber.		20.000	»
		<u>42.024</u>	<u>»</u>

B. — BILAN DE

ACTIF

Portefeuille	{ 8.715 fr. de rente 3 1/2 % 1942	241.530	»	{	436.813	»
	{ 95 obligations Crédit national 3 1/2 % 1942	195.283	»	}		
Disponibilités.	{ Espèces en caisse chez le Trésorier	507	30	{	21.324	»
	{ En compte chez M. Perquel, agent de change	9.332	50	}		
	{ Solde du compte de chèques postaux	11.484	20	}		
Divers	{ Numéros du Journal en magasin (pour mémoire)			{		
	{ Sociétaires en retard (pour mémoire)			}		

TOTAL de l'actif. 458.137 »

ET VIREMENTS DE 1945

DÉPENSES

1^o Dépenses relatives au capital libre :

Administration . . .	Secrétariat général	5.040 »	} 16.779 40
	Convocations, Impressions diverses	6.412 40	
	Trésorerie	5.327 »	
Journal			116.543 85
Annuaire			13.531 »
Dépenses exceptionnelles			273 »
			<u>147.127 25</u>

2^o Dépenses n'affectant pas le capital libre :

Achat de valeurs mobilières	21.018 10
	<u>21.018 10</u>

3^o Dépense à prélever sur les réserves :

Attribution du prix Mercet	3.000 »
--------------------------------------	---------

Mouvement des disponibilités. — Recettes effectives = celles qui figurent sous les rubriques 1^o et 3^o, soit 155.813^f 15. — Dépenses effectives = toutes celles ci dessus, soit au total 171.145^f 35. — Le montant des disponibilités accuse par suite une diminution de 171.145^f 35 — 155.813^f 15 = 15.332^f 20 et se trouve ramené de 36.656^f 20 à fin 1944, à 21.324 fr. à fin 1945.

Mouvement du capital libre. — Recettes afférentes au capital libre = celles qui figurent sous les rubriques 1^o et 2^o, soit 117.134^f 15. — Dépenses afférentes au capital libre = celles qui figurent sous la rubrique 1^o, soit 147.127^f 25. — Le montant du capital libre se trouve ainsi réduit de 147.127^f 25 — 117.134^f 15 = 29.993^f 10 et est en conséquence ramené de 216.755^f 75 à fin 1944 à 186.762^f 65 à fin 1945.

L'EXERCICE 1945

PASSIF

Capital des dons et des legs.	Don de M. Huber	20.000 »	} 76.197 35
	Legs Bourdin	997 60	
	— Bresson	805 »	
	— Hancock	3.000 »	
	— Levasseur	1.000 »	
	— Coste	41.934 75	
	— Mercet	8.460 »	
Réserve des 189 cotisations rachetées.	54 à 300 francs	16.200 »	} 132.125 »
	4 à 450 francs	1.800 »	
	2 à 475 francs	950 »	
	33 à 575 francs	18.975 »	
	30 à 600 francs	18.000 »	
	32 à 750 francs	24.000 »	
	9 à 800 francs	7.200 »	
Versements sur rachats en cours :	25 à 1.800 francs	45.000 »	} 8.400 »
	6 à 120 francs, 18 à 160 francs, 12 à 400 francs . .		
	Cotisations reçues en 1945 pour 1946	1.220 »	
Provision pour médaille Bourdin (151 20 + 32 40)		183 60	} 53.432 »
	Intérêts réservés (Don de M. Huber	345 »	
	des legs. (Legs Coste (44.748 10 + 1.457 60)	46.205 70	
Capital libre	(Legs Mercet (9.403 70 + 294 » — 3.000 »)	6.697 70	} 216.755 75
	à fin 1944 (Legs Giffard	22.000 »	
	(Indemnité incendie	20.580 22	
	(Excédents à fin 1944	174.175 53	
en 1945 : Excédent des dépenses sur les recettes		29.993 10	186.762 65
TOTAL du passif			<u>458.137 »</u>

Le projet de budget peut, en conséquence, se présenter ainsi :

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations	120.000 fr.	Journal.	176.000 fr.
Subvention.	1.500	Annuaire.	16.000
Revenus libres	12.500	Secrétariat	20.000
Abonnements	20.000	Frais divers.	12.000
Total	154.000 fr.	Total.	224.000 fr.

Il en résulterait un déficit de 70.000 francs. L'entrée de nouveaux membres dans la Société permettrait d'atténuer un tel déficit. Aussi, vous demandons nous d'intensifier encore vos efforts de propagande.

Mais il ne faut pas se faire illusion ; il est bien certain que si notre Société ne peut trouver par ailleurs d'autres ressources, elle devra soit liquider une partie de son portefeuille, soit réduire très sensiblement l'importance de notre Journal.

La première solution, alors que notre capital libre a déjà subi une diminution de 30.000 francs en 1945, en ferait encore baisser dangereusement le montant.

La seconde aurait pour effet de réduire l'attrait du Journal, car elle nous entraînerait non seulement à y insérer moins de communications, mais encore à éliminer celles qui, appuyées de tableaux et de graphiques dont la composition est très onéreuse, présentent un incontestable intérêt.

Je m'excuse de terminer sur une note bien pessimiste, mais ces constatations nous montrent qu'une Société comme la nôtre peut difficilement avoir le rayonnement qu'elle mérite si elle ne reçoit pas une aide extérieure substantielle, qu'elle a pu jusqu'à présent éviter de solliciter.

Le Trésorier,
L. BISTAQUE.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'article 24 du Règlement de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 15 février, aux fins d'examiner le compte financier de l'exercice 1945 et le projet de budget présentés par notre trésorier, M. BISTAQUE.

Le rapport établi par celui-ci fait ressortir clairement, d'une part, la différence des recettes et des dépenses de l'exercice 1945 par rapport à celles de l'exercice précédent et, d'autre part, la différence entre les recettes et dépenses et les prévisions budgétaires.

Les recettes totales se sont élevées à 155.813 fr. 15 au lieu de 138.025 fr. 15, soit un accroissement de 17.787 fr. 90, alors que les dépenses totales ont été de 171.145 fr. 35 au lieu de 155.786 fr. 95, soit un accroissement de 15.358 fr. 40. Mais cette comparaison ne fait pas ressortir exactement l'augmentation des charges de notre Société, car ces chiffres globaux comportent les recettes et dépenses n'affectant pas le capital libre.

En réalité, alors que les dépenses à prélever sur le capital libre se sont élevées à 147.127 fr. 25 au lieu de 62.722 fr. 85, soit une augmentation de 84.404 fr. 40 ; les recettes correspondantes n'ont été que de 113.789 fr. 15 au lieu de 102.761 fr. 25, soit une augmentation de 11.027 fr. 90.

Le bilan fait ressortir une augmentation du passif de 20.000 francs qui représente le don généreux de notre ancien président, M. HUBER.

Il y a également lieu de noter une légère augmentation de la réserve des cotisations rachetées : 132.125 francs au lieu de 117.150 francs. A ce sujet, on observera que nombre d'actions rachetées l'ont été à un prix très inférieur au prix actuel, le prix du rachat ayant passé de 300 francs à 1.800 francs, correspondant à 15 cotisations annuelles. Bien que le rachat ait pour effet de supprimer toute obligation financière du titulaire vis à vis de la Société, la Commission croit qu'il serait opportun de faire appel à la générosité des bénéficiaires de rachats avantageux afin de compenser la perte qu'a subie la Société du fait qu'elle ne peut placer ses fonds que dans des valeurs subissant directement l'effet de la dépréciation monétaire.

Le projet de budget prévoit en recettes 154.000 francs et en dépenses 224.000 francs, soit un déficit de 70.000 francs. Ce déficit ne pourrait être comblé — par les propres moyens de la Société — qu'en réduisant la dépense prévue pour le Journal ou en réalisant un certain nombre des valeurs de la réserve de la Société.

Il appartient au Conseil de prendre une décision à ce sujet.

Sous le bénéfice de cette observation, la Commission propose au Conseil d'approuver les comptes et le projet de budget établis par M. BISTAQUE et d'adresser à celui-ci ses vifs remerciements pour le dévouement éclairé dont il a fait preuve dans l'exercice de ses attributions.

F. BATICLE.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1942 A 1945

A. — Situation financière.

	1913	1942	1943	1944	1945
Avoir au 1^{er} janvier.	163.226 71	259.046 46	354.234 40	378.148 70	452.451 10
Cotisations	5.050 »	34.490 »	46.440 »	73.480 »	77.450 »
Abonnements, ventes	4.527 75	8.547 35	11.607 45	17.860 80	20.164 10
Revenus des valeurs libres.	3.453 32	8.405 85	10.028 25	11.040 90	12.700 90
Subventions	3.360 »	500 »	500 »	11.500 »	1.500 »
Rachats complets et annuités de rachats	1.320 »	6.230 »	12.210 »	32.470 »	18.675 »
Revenus des legs	2.047 68	2.561 »	1.888 »	2.074 »	2.129 »
Recettes exceptionnelles ou anticipées	✓	64.312 49	402 30	599 55	23.194 15
	16.758 75	125.046 69	83.076 »	138.025 25	155.813 15
	479.985 46	384.093 15	437.310 40	516.173 95	608.264 25
Dépenses annuelles					
Administration	3.362 30	11.014 60	13.691 25	15.638 30	16.779 40
Journal	9.191 51	14.255 95	37.919 45	38.695 65	416.543 85
Annuaire.	276 40	4.588 20	7.443 »	8.388 90	13.531 »
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.416 65	»	108 »	1.000 »	3.273 »
	15.246 86	29.858 75	59.161 70	63.722 85	150.127 25
Avoir au 31 décembre.	164.738 60	354.234 40	378.148 70	452.451 10	458.137 »
Caisse	3.403 38	368 »	1.304 80	363 30	507 30
En compte chez l'Agent de change.	»	22.832 60	31.222 40	12.090 70	9.332 50
Chèques postaux	»	56.644 30	21.890 70	24.202 20	11.484 20
Portefeuille.	161.335 22	274.389 50	323.730 80	415.794 90	436.813 »
Avoir net	164.738 60	354.234 40	378.148 70	452.451 10	458.137 »

B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.

Membres d'honneur	1	1	»	»	»
Membres titulaires	102	164	170	181	190
à vie.	230	555	571	588	566
à titre personnel.	13	53	58	65	66
Membres titulaires, sociétés	70	35	35	35	35
Membres honoraires associés.	31	5	5	5	4
Membres correspondants	447	813	839	874	861
TOTAUX					